

Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Lundi 23 Janvier 2017

Année scolaire : 2016-2017
Numéro de séance : ③
Date de transmission de la convocation aux membres : 16/01/2017
1^{ère} convocation (oui/~~non~~) : 16/01/17
2^{ème} convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : CUSSAC Géraldine
Quorum : 13
Nombre de présents : 15

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- 1.1 – Rentrée Scolaire 2017 : Structures, vote de la répartition de la Dotation Globale Horaire
- 1.2 – Date épreuve orale du DNB

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

- 2.1 - Signature de convention et prêt de salle
- 2.2 - Voyages Londres-Cardiff et Espagne-Barcelone

III – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil

Annexes [nombre – titre] : **Annexe 1 : Peigne de répartition de la DGH 2017**
Annexe 2 : Détail de la répartition par discipline

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Lundi 23 JANVIER 2017

| Qualité | | Titulaires | | | | Suppléants | | | | |
|-------------------------------|--|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------|-------------------|------|-------------------|--|
| | | Nom - Prénom | P[[□]] | A[[□]] | E[[□]] | Nom - Prénom | P[[□]] | A(*) | E[[□]] | |
| ADMINISTRATION | Chef d'établissement | CATROU Rémy | x | | | | | | | |
| | Gestionnaire | DECROUY Brigitte | | | x | | | | | |
| | C.P.E. | BOLAFFI Isabelle | x | | | | | | | |
| ELUS LOCAUX | Collectivité de rattachement | DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte | x x | | | | | | | |
| | Groupement de communes | | | | | | | | | |
| | Commune siège | GUILBAUD Christiane | | | x | | | | | |
| | Commune siège | GRENON Jean-Claude | x | | | | | | | |
| PERSONNALITE QUALIFIEE | | | | | | | | | | |
| PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT | Personnel d'enseignement | BONNEUIL Laurent | x | | | | | | | |
| | | COCU Samuel | x | | | | | | | |
| | | AMARAL Héléna | | | x | | | | | |
| | | DEBORDE Gaëlle | x | | | | | | | |
| | | LEGRAND Nathalie | | | x | | | | | |
| | | RIFFAUD Mylène | x | | | | | | | |
| | Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé | DELANNOY Geneviève | | | x | | WILMOUTH Carine | x | | |
| | | TOURET Angélique | | | x | | | | | |
| PARENTS D'ELEVES et ELEVES | Parents d'élèves | FAURE Yannick | x | | | | | | | |
| | | VAROQUI Claudine | | | x | | | | | |
| | | DERQUENNE Aurélie | | | x | | | | | |
| | | CUSSAC Géraldine | x | | | | | | | |
| | | RAIMBERT Cathy | x | | | | | | | |
| | | FAYNET Héléne | x | | | | | | | |
| | Elèves | CARVALHO Théo | | | x | | | | | |
| | | GANNE Erwan | x | | | | | | | |

[[□]] P : 15 Présents - A : Absent - E 9 Excusés (dont 1 Rpt)

Compte-rendu des débats

A 18h 00, le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance du Conseil d'Administration en remerciant tous les membres ayant répondu à la convocation du 16/01/17.

Le chapitre II Vie Financière et Matérielle de l'établissement est rajouté. Il comprend :

2.1 Signature convention et prêt de salle

2.2 Voyages Londres-Cardiff et Espagne-Barcelone

L'ordre du jour du présent CA est approuvé à l'unanimité.

Le Procès Verbal du Jeudi 08 Décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

I- VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 –Rentrée Scolaire 2017: Vote et Répartition de la Dotation Globale Horaire

A la rentrée 2017/2018, le nombre d'élèves estimé et retenu par le rectorat pour le calcul de la DGH est 520 élèves. C'est un effectif jamais atteint jusque là. Il y aura 20 divisions réparties en :

6 classes de 6^{ème}

4 classes de 5^{ème}

5 classes de 4^{ème}

5 classes de 3^{ème}

Le calcul des besoins est le suivant : 26h indispensables pour chaque niveau (suivant la réforme), majorées de 3h d'autonomie que multiplient 20 divisions, et auxquelles s'ajoutent les 21h de cours de la classe ULIS, **soit 601 h**. La proposition du rectorat est de 615h.

Rappels : un équivalent temps plein correspond à 18h, le chef d'établissement a le droit d'imposer une heure supplémentaire ; Un BMP signifie Bloc de Moyens Provisoires, cela correspond à un nombre d'heure effectué par un professeur qui sera partagé entre plusieurs établissements.

Cf. le document représentant le peigne de répartition de la DGH. (Annexe 1)

A la rentrée il y aura dans l'établissement un professeur stagiaire en lettres classiques, qui enseignera le latin. Son temps de travail ne peut excéder 9h.

Il y aura un stagiaire en arts plastiques à temps plein soit 18h.

Il y a un reliquat de 7h30 semaine ce qui est confortable à comparer aux 1h30 cette année. Cela va permettre de remettre en place un dispositif de lutte contre l'illettrisme pour des élèves ciblés.

Cf. le document couleur avec le détail de la répartition par discipline (Annexe 2).

Pour les 6^{ème} dédoublements en français, maths, techno et SVT.

Pour les 5^{ème} et 4^{ème} dédoublements en techno et SVT.

Pour les 3^{ème} dédoublements en français, maths et anglais.

Cette répartition de la Dotation Globale Horaire 2017 est approuvée à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 15 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Compte-rendu des débats

1.2 – Date Epreuve orale du DNB

Suite à la réforme du DNB, une épreuve orale regroupant plusieurs disciplines et nécessitant deux professeurs par jury, doit être mise en place. Il y a 4 divisions de 3^{ème} soit 110 élèves ce qui impose une journée complète où les professeurs seront jury et le collège centre d'examen. Les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} n'auront pas cours.

La date arrêtée pour cette épreuve orale est le vendredi 2 juin 2017 (veille du WE de pentecôte).

Le choix de cette date est approuvé à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 15 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1- Signature de Convention et prêt de salle

M CATROU présente le projet de Théo de CARVALHO (excusé car grippé) en association avec le secteur jeunesse, pour la mise en place d'un cours de pratique d'arts martiaux. Le projet concerne 8 garçons et 4 filles et nécessite le prêt de la salle polyvalente le vendredi de 16h30 à 18h00.

La salle sera mise à disposition gratuitement et M CATROU signera la convention.

Ce projet nécessitant le prêt de la salle polyvalente et la signature de convention est approuvé à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 15 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.2- Voyages

Voyage Londres-Cardiff :

Voyage initialement prévu pour 49 personnes, finalement il y a plus de demandes que prévues donc demande de passer l'effectif à 50 personnes sans modification de tarif.

Modification de l'effectif approuvée à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 15 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Voyage en Espagne, Barcelone :

Projet porté efficacement par Mme DOMERGUE, concernant les 3A et les 3D ainsi que les 4^{èmes}. Durée 5 jours. Budget total 14 201.50 euros. La participation des familles s'élèvera à 248.21€ et celle du FSE à 10€ par élève.

Ce tarif est approuvé à l'unanimité.

RESULTAT DU VOTE : 15 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Remarque : lors du précédent CA il avait été abordé l'éventualité de proposer ce voyage aux germanistes de 3^{ème} qui n'ont jamais eu de proposition de voyage. A voir, pourquoi pas éventuellement s'il n'est pas plein avec les hispanistes ?

Compte-rendu des débats

III – Questions Diverses

Pour information et selon l'article R421-12 du code de l'éducation, M CATROU interdira désormais l'accès à l'établissement à un père d'élève ayant proféré des menaces de mort à l'encontre d'un ASSEDU et ce devant des élèves. Ce parent avait déjà agressé verbalement des ASSEDUS ou CPE cette année.

L'article R421-13 du code de l'éducation prévoit que le chef d'établissement doit être assisté d'un adjoint dans ses tâches. M CATROU a évoqué cette situation auprès du Directeur Académique au vu des effectifs en hausse. Faute de recrutement en ces temps difficiles, il faudrait une redistribution des adjoints sur le territoire puisque certains collèges sont en baisse d'effectifs et d'autres en hausse. Une lettre argumentée sera adressée à Mme la Rectrice pour demander la création d'un poste de Personnel de direction adjoint.

Modification du règlement intérieur

La FCPE et la PEEP travaillent sur le sujet et seront prêtes à l'issue de la réunion de travail du vendredi 17 février. Mme CUSSAC et M FAURE rencontreront M CATROU et Mme BOLAFFI à la rentrée. L'objectif étant de le voter pour une application à la rentrée.

Pronote

Il y a des ratés sur pronote. Certains parents selon le lieu d'habitation ont de gros problèmes de connexion. Mme BOLAFI a vu avec Mme VINET pour modifier le dossier d'inscription et inclure une ligne « avez-vous internet et un ordinateur chez vous » afin d'en tenir compte. Certaines discussions sont bloquées. Mme BOLAFI indique qu'elle a fait bloquer les discussions avec les administrateurs cette année. Il serait bon que les parents puissent ouvrir des discussions au moins avec le PP de la classe. M Catrou se charge du sujet.

Hygiène

Il n'y a plus de distributeurs de savon ni de savon donc dans les sanitaires. Comment demander aux élèves de se laver correctement les mains ? Mmes CUSSAC et BOLAFI ont fait un atelier paillettes de savon avec les délégués la semaine passée pour que les élèves en aient sur eux en attendant.

Séjour ski

Suite à la réunion de parents du vendredi 19 janvier, un certain nombre de questions ont été remontées aux professeurs qui encadraient ce séjour. Une réunion bilan aura lieu. M CATROU indique que Mme DECROUY a eu confirmation d'un remboursement partiel pour prestations non rendues de 25€. Un courrier proposant 4 choix sera distribué : remboursement sur la carte de demi pension/remboursement/Don au FSE/ Don à la Caisse de Solidarité.

Compte-rendu des débats

Traitement médical

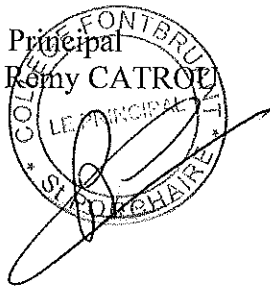
En cas de traitement médical de « longue courte durée » (un mois ou deux) il faut obligatoirement faire un PAI avec l'infirmière signé du médecin scolaire pour définir les modalités de prise de traitement. M CATROU rappelle que les élèves ne doivent pas être en possession de médicaments.

Départ d'un ASSEDU

Un ASSEDU est parti vendredi pour effectuer un remplacement de professeur de SVT. Un recrutement a été fait aujourd'hui : Julia-Marie MICON commencera demain jusqu'au 17 février 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le Principal
M. Romy CATROU



La secrétaire de séance
Mme Géraldine CUSSAC

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name of the secretary, Mme Géraldine CUSSAC.